

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2024/143**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	21

Date de la convocation  
**02/12/2024**

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L’an deux mil vingt-quatre, le lundi 16 décembre à 17 heures 30 le conseil communautaire légalement convoqué s’est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

**Etaient Présents (20) :** - Muriel BELTRAN - Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI - Joseph GALLETI – Jean Charles GIABICONI - Maria GAROBY - Christophe GRAZIANI – Ange LAMBERTI – Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI – Alain MAZZONI - François MONTI - Angèle NERI - José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI- Frédéric RAO - Jeanne Baptiste SAVELLI -

**Pouvoirs (1) :** Maryline MASSONI donne pouvoir à Muriel BELTRAN

**Absents (16) :** Christiane ALBERTINI - Paule ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI – Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI - Charles MARCELLI - Augustine MARIOTTI - Anne-Marie NATALI - Pierre NATALI - Gabriel PASQUALI – Charlotte TERRIGHI - Jean Pierre VALDRIGHI – Charlotte VITTORI

**Objet de la délibération : Autorisation d’ouverture de crédits en section d’investissement avant le vote des budgets primitifs 2025**

Monsieur Jérôme CAPPELLARO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu’il a acceptées.

L’article L. 1612-1 du CGCT prévoit que jusqu’au vote du budget primitif l’ordonnateur peut, sur autorisation de l’assemblée délibérante, engager et mandater les dépenses d’investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l’exercice précédent.

Le montant éligible à prendre en compte correspond à :

1. La somme des crédits ouverts à la section d’investissement du budget primitif N-1 + les décisions modificatives prises au cours de l’année écoulée (déduction faite des crédits nécessaires au remboursement de la dette, des restes à réaliser (RAR), des reports et AP/CP ( article L.2322-2 du CGCT )
2. La délibération doit obligatoirement préciser le montant et l’affectation des crédits, pour justifier l'autorisation de mandatement des dépenses envisagées par opération, par nature, par chapitre ou par article.

Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture  
**LE :** \_\_\_\_\_  
Et publication ou notification  
**DU :** \_\_\_\_\_

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
02B-200036499-20241216-2024-143-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 24/12/2024

Les crédits correspondants sont inscrits au BP N lors de son adoption.

Le montant total des ouvertures de crédits limités à 25% des inscriptions du budget prévisionnel 2024 se présente ainsi par budget :

Budget principal	221 335.00 €
Budget Eau	356 791.00 €
Budget Assainissement	887 140.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

**D'approuver** les ouvertures anticipées des crédits en investissements pour l'année 2025 dans la limite précisée par chapitre dans les tableaux joints :

<b>BUDGET PRINCIPAL _ 40000</b>			
<b>Chapitre Opération</b>	<b>Désignation</b>	<b>Total Prévu Hors report et AP/CP 2024</b>	<b>OUVERTURE ANTICIPEE PROPOSEE POUR 2025</b>
102	Equipement	300 000.00 €	75 000.00 €
300	Ordures ménagères	585 340.00 €	146 335.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>885 340.00 €</b>	<b>221 335.00 €</b>

<b>BUDGET EAU _ 40003</b>			
<b>Chapitre Opération</b>	<b>Désignation</b>	<b>Total Prévu Hors report et AP/CP 2024</b>	<b>OUVERTURE ANTICIPEE PROPOSEE POUR 2025</b>
101	Matériel	455 207.30 €	113 801.00€
1100	SDAEP Plaine	184 532.52 €	46 133.00 €
300	Travaux courants	578 388.46 €	144 597.00 €
700	Réservoirs	131 040.27 €	32 760.00 €
900	Appel à projets	78 000,00 €	19 500,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 427 168.55 €</b>	<b>356 791.00 €</b>

<b>BUDGET ASSAINISSEMENT _ 40004</b>			
<b>Chapitre Opération</b>	<b>Désignation</b>	<b>Total Prévu Hors report et AP/CP 2024</b>	<b>OUVERTURE ANTICIPEE PROPOSEE POUR 2025</b>
1000	Rénovation thermique de la STEP du Lido	400 000,00 €	100 000,00 €
103	STEP Rurales : Olmo Monte Vignale	801 000.00 €	200 250.00 €
110	STEP Borgo Nord / STEP Lido	210 000,00 €	52 500,00 €
200	Travaux courants	334 804.85 €	83 701.00 €
301	Equipements	250 000.00 €	62 500.00 €
700	Etude et assistance	459 582.25€	114 895.00 €
800	Remise à niveau des PR	1 093 179.66 €	273 294.00 €
		<b>3 548 566.76 €</b>	<b>887 140.00 €</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

**Le Président**  
**Jean DOMINICI**